



LES AMIS
DE ROBESPIERRE

L'INCORRUPTIBLE

n° 66

Janvier 2009

« L'homme qui exerce un grand pouvoir s'accoutume facilement à le regarder comme son domaine particulier; il est toujours tenté d'en abuser pour élever sa volonté au-dessus de la volonté générale » (Maximilien ROBESPIERRE février 1793)



Meilleurs Voeux

C'est la vocation même de notre association que d'en appeler à une connaissance toujours plus approfondie et rigoureuse de l'histoire, qui ne suscite tant de passion qu'à cause des leçons qu'on en tire.

Une approche superficielle du passé n'est-elle pas pire que son ignorance?

L'actualité a voulu que notre dernière réunion de Comité se tienne au moment même où se déroulait dans notre pays un débat accompagné de mouvements de protestations contre un projet de réforme de l'enseignement qui, dit-on, limiterait la part de l'histoire dans les programmes de nos lycées.

Nous avons naturellement décidé de participer à la réflexion engagée à ce sujet, et deux de nos amis ont accepté d'apporter leur point de vue et d'amorcer ainsi un échange auquel nos lectrices et lecteurs sont invités à participer.

L'ARBR

LA PLACE DE L'HISTOIRE REMISE EN CAUSE

Lundi 15 décembre, la mobilisation lycéenne faisait reculer le ministre de l'éducation nationale. La réforme du lycée en classe de Seconde était repoussée d'un an.

Mais qu'instituait cette réforme concernant l'Histoire ? Le programme prévoyait de laisser cette matière en tronc commun pour une quotité horaire mal définie (3H ?), puis de la proposer dans le cadre d'un « module d'exploration et d'approfondissement » intitulé *sciences de la société*, associée aux sciences économiques et sociales et à l'initiation aux sciences de gestion. Précision: chaque élève aurait du (devra ?) choisir deux modules par semestre, les *sciences de la société* étant en ballottage avec les *Humanités* (littérature, langues, art), les *sciences* et les *technologies* (au rang desquelles figurent les activités physiques et sportives !).

Pourquoi cette longue présentation d'une réforme finalement remise à 2010 ? **Parce qu'elle est symptomatique de la place de plus en plus exiguë accordée à l'Histoire ces derniers temps.** Les références s'y multiplient, mais elle dérange, elle agace, et diminuer sa place dans l'enseignement libérera du temps pour des enseignements plus utiles, moins gênants par l'esprit critique qu'elle cherche à développer.

Beaucoup prétendent aujourd'hui « faire de l'histoire » au même titre que les historiens, et tant pis si c'est en fait la mémoire ou l'émotion que l'on entretient.

La démarche du chercheur ennue. Celle qui demande « *de faire preuve d'honnêteté intellectuelle, de mettre entre parenthèses [ses] propres opinions, de faire taire leurs passions et pour cela s'efforcer d'abord d'élucider et de dépasser [ses] implications personnelles* », celle qui exige « *le choix d'une posture intellectuelle, et non morale ou politique [car] s'il vise à l'impartialité, l'historien doit résister à la tentation de faire servir l'histoire à autre chose qu'elle-même. Il cherche à comprendre, pas à faire la leçon ou la morale* »(1).

La parole de l'enseignant ennuerait, et ne pèse pas toujours bien lourd face à la voix des médias ou des personnalités de toutes sortes, dont les propos sont souvent mis sur un pied d'égalité avec ceux du professeur. Nous tendons aujourd'hui à la banalisation de la parole historique, qui gomme réflexion et débat pour nous offrir de plaisants morceaux « d'histoire », agréablement reconstitués et aseptisés.

Après *Marie Antoinette* de Sofia Coppola, « grand prix de l'Education Nationale » à Cannes en 2006, puis le téléfilm *Charlotte Corday* (2) cette année sur France 3, en voici d'ailleurs un nouvel avatar. France 2 prépare une collection de trois docu-fictions sur des journées historiques ayant changé la France. L'un d'eux sera consacré au 21 juin 1791 et à la fuite de la famille royale arrêtée à Varenne. Le dossier de presse nous apprend qu'« *avec pour conseiller historique Jean Christophe Petitfils, biographe de Louis XVI, le téléfilm est très proche de la réalité (...)* Je pense qu'on ne verra plus ce roi de la même façon après ce film » affirme le De telles remises en cause, d'une ampcomédien interprétant Louis XVI. « *Une réhabilitation à découvrir bientôt sur France 2* » conclut la chaîne publique.

De telles remises en cause d'une ampleur rarement égalée, misent sur la perméabilité de notre environnement au culte de l'immédiateté. Elles sont soutenues par un obscurantisme arrogant qui, pour ce qui est du seul terrain de l'école, a heureusement du composer et reculer. A suivre néanmoins, car le débat est loin d'être clos...

Maxime FLAMENT et Arsène DUQUESNE

(1) A Prost, *Douze leçons sur l'Histoire*, Paris, Scuil, 1996, page 288-289

(2) « *Nous avons décidé de donner une petite leçon d'histoire aux Français* » (Interview du réalisateur, *Humanité*, 17 juil. 2007)



Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France...

Quelques semaines après la dernière élection présidentielle, le C.V.U.H. (Comité de Vigilance face aux Usages publics de l'Histoire), qui regroupe des historiens, des chercheurs, des enseignants préoccupés par l'instrumentalisation de l'histoire, éditait un dictionnaire critique de l'histoire de France selon Nicolas Sarkozy¹. Le candidat, puis nouveau chef de l'état n'a en effet pas été avare de citations historiques dans ses discours de campagne, déclenchant plus d'une fois la polémique (on se souvient notamment des citations de Jaurès et de Guy Mocquet).

Professeur d'histoire, notre ami Maxime FLAMENT l'a lu pour nous et nous en livre ici quelques extraits, incitatifs à une lecture complète de l'ouvrage.

Nicolas Sarkozy s'est déclaré à de nombreuses reprises pour le « syncrétisme historique », pour la « désaffiliation » historique, réécrivant l'histoire pour définir une identité nationale fantasmée. Ainsi, au gré des villes de meetings, les héros locaux se sont vu propulsés aux côtés des personnages d'envergure nationale. « *La République fraternelle, c'est celle d'Eugène Leroy et des croquants, celle de Mirabeau et des droits de l'homme, celle de Victor Hugo et des Misérables, celle de Jules Ferry et des instituteurs, celle de Jaurès et des dreyfusards, celle du général de Gaulle et des français libres* » (discours de campagne à Périgueux). Visiblement inspiré par le *Petit Lavis*, Nicolas Sarkozy n'aura de cesse d'accumuler les références à de nombreux personnages historiques, sans liens apparents, recréant « *une histoire lisse et fermée, sans questionnement latéral, une histoire où l'analyse cède le pas à l'exaltation de la patrie et qui n'a pour but que de séduire les nostalgiques de l'école avant 1970 et d'émouvoir à peu de frais, avec quelques citations, tout en laissant la complexité et les conflits dans l'ombre* »².

Et de multiplier les juxtapositions hasardeuses : « *ma France, c'est celle de tous les français sans confusion. C'est la France de Saint Louis, celle des croisades et de Valmy. Celle de Pascal et de Voltaire. Celle des cathédrales et de l'Encyclopédie. Celle d'Henri IV et de l'Edit de Nantes. Celle des droits de l'homme et de la liberté de conscience (...)* Ma France, c'est le pays qui a fait la synthèse entre l'Ancien Régime et la Révolution, entre l'Etat capétien et l'Etat républicain » (congrès UMP, 14/01/07).

Se revendiquer de Jean Jaurès ou de Léon Blum, qui « *a fait de la France une grande nation* » à Poitiers le 26 janvier 2007 n'empêche pas Nicolas Sarkozy de louer l'antisémite et nationaliste Maurice Barrès à Metz le 24 avril, « *Notre Père qui êtes au royaume des cieux, de combien de temps il s'en faut que votre règne arrive au royaume de France* », disait la *Jeanne d'Arc de Pégy*, la petite Lorraine qui s'était mise en tête un jour de libérer la France (...) *Et sur la colline inspirée de Sion, Barrès pria d'un même élan du cœur la Vierge, la Lorraine et la France et écrivait pour la jeunesse française le roman de l'énergie nationale* ».

Nicolas Sarkozy se « reconnaît » dans Clemenceau (Saint-Quentin, 25/01/07), mais aussi en Lyautey qui aurait « *compris avant tout le monde que nul ne pourrait s'opposer à l'aspiration des peuples à disposer d'eux même* » (Tanger, 23/10/07), alors que cet officier, auteur *Du rôle colonial de l'armée* (1900) était chargé d'instaurer la colonisation au Maroc et rêvait d'un nouveau « royaume arabe » comme préconisé par Napoléon III en Algérie...

Mais, paraphrasant Napoléon Bonaparte (« *de Clovis au Comité de salut public, j'assume tout* »), le nouveau président l'affirme : « *j'assume tout, je prends tout en partage, et j'en suis fier !* » (Maisons-Alfort, 02/01/07).

Qu'on ne s'y trompe pas, pourfendeur de ce qu'il nomme « *la repentance* », défenseur à plusieurs reprises de « *l'œuvre de civilisation française* », car « *la vérité, c'est qu'il n'y a pas eu beaucoup de puissances coloniales dans le monde qui aient tant œuvré pour la civilisation et le développement et si peu pour l'exploitation* » (Caen, 09/03/07), Nicolas Sarkozy s'inscrit comme porte parole d'une droite républicaine renouée, affirmant d'un côté sa proximité avec le peuple (d'où les citations d'hommes appartenant à l'héritage de la gauche) et « *déconflictualisant* » l'histoire à des fins bien sûr politiques. Il crée ainsi une « *structure molle* » où tout se vaut, tout se justifie, références creuses pour la nation, et qui permet d'œuvrer pour une révolution réactionnaire sous couvert de la République qu'on prétend ainsi incarner.

« *Ce discours est un rejet violent de la fonction spécifique de l'histoire savante et critique. Au lieu de proposer des outils symboliques aptes à penser la place de chacun dans le présent et à l'imaginer dans le futur, Nicolas*

¹ Laurence De Cock, Fanny Madeline, Nicolas Offenstadt, Sophie Wahnich, *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*, Marseille, Agone, 2008.

² Sauf mention contraire, toutes les citations sont extraites de l'ouvrage susmentionné.

Sarkozy construit une signalétique indistincte faite de héros décontextualisés qui peuvent être utilisés pêle-mêle, pourvu que la référence fasse « tilt » sur le flipper mémoriel des auditeurs. Sous couvert de références historiques et d'amour de la France éternelle, Nicolas Sarkozy refoule l'histoire comme expérience du réel ».

Et quid de la Révolution qui nous intéresse particulièrement ?

Comme il aime les grands rois, Nicolas Sarkozy aime les grands révolutionnaires... locaux (Kléber à Marseille, Mirabeau à Toulon...) ou pour incarner la République et sa continuité, de la Ière à la Vème, de Robespierre à De Gaulle en passant par Lamartine, Gambetta et Clemenceau... ce qui, comme le souligne Marc Belissa, est discutable : *« il serait étonnant par exemple de voir Nicolas Sarkozy adopter la formulation du devoir d'insurrection telle qu'il est énoncé dans la déclaration des droits de l'homme de 1793. De même, la Vème République est bien éloignée des dispositions visant à éviter les usurpations du pouvoir exécutif contenues dans celles de 1791 et 1793 ».*

Et puis qu'il est cocasse de proclamer, comme cité précédemment, que *« la République fraternelle, c'est celle de Mirabeau et des droits de l'homme »* alors que ce dernier n'a ni vu ni souhaité la république et qu'acheté par la cour il a tout fait pour défendre la monarchie contre le mouvement populaire. Là encore il s'agit de « lisser » l'histoire, de gommer les différences entre Ancien Régime et Révolution, entre monarchie et république.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, ce qui fait vraiment vibrer Nicolas Sarkozy, ce qu'il évoque avec émotion; ce n'est pas l'entrée du peuple sur la scène politique, ce n'est pas Robespierre et le droit aux subsistances, mais c'est *« l'Auvergne (qui) donna La Fayette »*, c'est *« la Lorraine (qui) donna les soldats de l'An II, ceux du bataillon de la Moselle qui traversèrent l'Europe avec leurs sabots en chantant leur délivrance, et les volontaires des Vosges qui se couvrirent de gloire dans toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire »*. Fi de la déclaration de paix au monde, c'est la révolution « fayettiste » et belliciste que Nicolas Sarkozy loue, celle *« qui a refoulé le refus de la guerre de conquête (...) qui a constamment bataillé contre Robespierre, Saint-Just et Billaud-Varenne, qui a conduit les premiers à l'échafaud et le dernier à l'exil »*. Rien sur la contre-révolution de l'Eglise catholique, rien sur la contre-révolution des monarchiens, des émigrés, rien sur la contre-révolution de droite ou révolution réactionnaire. Ou bien si, au contraire, mais pour la « victimiser » à Lyon, *« dans cette ville que la Convention voulait anéantir, dans cette ville sanctifiée par le sang de tant de martyrs, depuis les premiers chrétiens jusqu'à Jean Moulin, l'un des vôtres, assassiné par la Gestapo (...) Dans cette ville où il y eut tant de victimes des massacres révolutionnaires »* (Lyon, 05/04/07). Comme le fait remarquer Sophie Wahnich, *« le fief fédéraliste, royaliste, contre-révolutionnaire est devenu la ville martyre et des martyrs »*, quitte à laisser penser que, comme Jean Moulin, les contre-révolutionnaires se battaient pour les droits de l'homme...

Ne soyons pas dupes et laissons la conclusion à Marc Belissa : *« synthèse qui dépasse les contradictions ou simple déni des ruptures et des fractures politiques au service d'un projet national libéral ? Le dépassement dialectique n'est pas si facile (...) Il ne suffit pas de faire cohabiter dans le discours Saint Louis et Carnot, Danton et les croisades pour refonder une république ».*

Pas de révélations spectaculaires donc pour qui s'intéresse aux discours présidentiels, mais une salutaire mise au point sur les conceptions historiques d'un homme qui aime tellement l'histoire qu'il veut de la rendre en partie facultative en classes de Première et de Terminale...

Maxime FLAMENT (St Omer)

THERMIDOR S'INVITE EN FRIMAIRE

C'est sous ce titre un brin malicieux que le journaliste de l'hebdomadaire *Liberté* a largement rendu compte du spectacle organisé par les « Amis de Robespierre » le 23 novembre. Ce fut il est vrai par un temps à ne pas mettre un chien dehors, mais qui n'a pas dissuadé une quarantaine de spectateurs de braver la tempête de neige qui balayait Arras ce dimanche là.

Mais ils n'ont pas eu à le regretter si on en juge par le succès qu'ils ont fait aux comédiens de la compagnie « *A Livre ouvert* » qui ont fait vivre, avec talent et une grande sobriété de moyens l'intensité des jours brûlants de « Thermidor », la pièce inédite de Caroline FREGEAC.

Le spectacle terminé, un débat nourri s'est engagé entre la jeune auteure, ses interprètes et le public visiblement enchanté de sa soirée

Une brochure comportant le texte intégral de la pièce a été offerte aux spectateurs

Ainsi c'est clôturé, par une prestation de grande qualité, l'ensemble des manifestations organisées à Arras pour le 250^e anniversaire de Robespierre.



Caroline Frégeac et ses interprètes

NAPOLÉON ADMIRAIT-IL ROBESPIERRE ?

"Croyez-vous que les hommes qui ont mené la France en 93 aient choisi la Terreur par partie de plaisir ? Non, certes Robespierre n'aimait pas le sang plus que je ne l'aime. Il a été entraîné par les événements et, je le répète avec conviction, c'est par humanité, pour régulariser ce mouvement de rancune populaire, qu'il a créé des tribunaux révolutionnaires, comme un chirurgien qui, pour sauver le corps, coupe le membre." (Napoléon Bonaparte)

Le général Bonaparte et Maximilien Robespierre ne se sont jamais rencontrés. Il s'en est pourtant fallu de très peu pour que cela eût lieu, simplement que le jeune général acceptât la proposition que lui faisait Augustin Robespierre, le frère cadet de l'Incorruptible, de le suivre à Paris. "Si je n'eusse inflexiblement refusé, dira l'Empereur à Sainte-Hélène, sait-on où pouvait me conduire un premier pas, et quelles autres destinées m'attendaient ?" Robespierre employait en effet son frère, député à la Convention, à des missions auprès des armées, et c'est au cours de l'une d'elles qu'il effectua à l'armée

d'Italie (*) que Robespierre le Jeune rencontre Bonaparte auquel il voue une sincère admiration, comme en témoigne cette lettre qu'il adresse à son frère le 5 Avril 1794 : "J'ajoute aux patriotes que je t'ai déjà nommés, le citoyen Bonaparte, général en chef d'artillerie, d'un mérite transcendant." Le fait est qu'une solide amitié dut unir les deux jeunes gens car, en plusieurs occasions l'Empereur évoquera "Robespierre le Jeune que j'aimais..."

Mais ce dernier est informé par son frère des tensions qui s'accroissent à Paris au sein du Comité de Salut Public. C'est sans doute pour cela qu'il insiste tant pour ramener avec lui le général dans la capitale. "Il avait en moi une grande confiance ; il ne faisait rien à l'armée sans m'avoir consulté", dira plus tard l'Empereur. Il se fait pressant au point que, pour échapper à son invitation, Bonaparte doit faire intervenir le général en chef, Dumerbion, qui déclare indispensable sa présence à l'armée. Augustin s'incline et repart seul pour Paris. Quelques jours plus tard, c'est le 9 Thermidor et la chute de l'Incorruptible que son jeune frère suivra sur l'échafaud.

C'est aussi le commencement des ennuis pour Bonaparte, privé de ses protecteurs, et qui se voit accusé par les représentants Saliceti, Albite et Laporte d'avoir été le "favori de Robespierre", son "faiseur de plans", par allusion à une mission à Gênes qu'Augustin avait commandée à Bonaparte et de laquelle il devait en effet ressortir pour l'armée d'Italie un plan que les trois représentants qualifient de "liberticide".

Accusé de complot, de trahison et de malversations, Bonaparte est emprisonné au Fort-Carré d'Antibes. Il y reste treize jours avant que ne soit reconnue l'inanité des actes qui lui sont reprochés.

De fait, s'il ne peut être objectivement considéré comme une

créature de Robespierre, Bonaparte n'en pense pas moins que la chute de celui-ci est "un malheur pour la France", ainsi qu'il en fait alors la confiance à Marmont. Et d'ajouter : "Si Robespierre fût resté au pouvoir, il aurait modifié sa marche ; il eût rétabli l'ordre et le règne des lois. On serait arrivé à ce résultat sans secousses parce qu'on y serait arrivé par le pouvoir."

D'ailleurs, le général préfère garder un silence prudent sur ses sentiments à l'égard de l'Incorruptible. Il les dévoile cependant en Février 1797, pendant la campagne d'Italie, lors d'un dîner à Ancône au cours duquel il évoque "le seul gouvernement fort qu'a eu la France depuis les origines (de la Révolution), celui de Robespierre", lequel "aurait relevé les autels, rétabli le culte. La Fête de l'Être suprême était le premier jalon sur cette route." Des paroles qui prennent la tournure d'un plaidoyer en faveur de l'action du député d'Arras dont, ajoute le général Bonaparte, la force "dans notre extrême détresse, lui fit obtenir armes, munitions et vivres ; qui maintint sous les drapeaux le soldat sans abri, sans vêtements, sans solde, quelquefois sans nourriture".

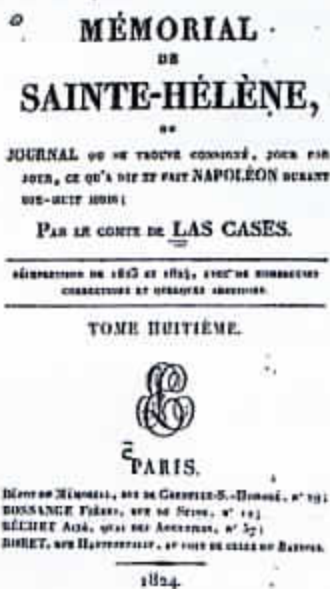
Quand Bonaparte tient ces propos, la mémoire de Robespierre est exécrée, aussi les paroles du général suscitent-elles dans son entourage une stupeur mêlée de désapprobation. Le

Premier consul, de même que l'Empereur, s'abstient d'évoquer publiquement l'Incorruptible. En revanche, c'est un sujet sur lequel Napoléon revient souvent avec ses différents memorialistes lors de son exil à Sainte-Hélène. En particulier, il cherche à justifier l'action de Robespierre auquel il prête le dessein d'avoir voulu arrêter la Révolution, ce qui, selon lui, aurait causé sa chute et sa perte. "Les discours à la Convention pendant les six à huit jours qui suivirent la mort de Robespierre prouvent qu'en le mettant à mort, les faiseurs du 9 Thermidor n'avaient pas voulu mettre un terme à la Terreur, mais, au contraire, se débarrasser de quelqu'un qui les gênait comme il s'était lui-même (Robespierre) défait de Danton", explique-t-il à O'Meara, en Février 1819.

Au fils de Las Cases, Napoléon dicte cette note qui prend place dans le Memorial et exprime parfaitement les sentiments de l'Empereur à l'égard du député d'Arras et sa vision du rôle qu'il eut dans la Révolution : "Ce que Robespierre n'avait pas osé faire, et ce qui lui eût été facile, s'il eût appuyé Danton, il osa tenter de l'opérer seul, après que celui-ci eut péri. Pour mettre un terme à l'athéisme, il fit proclamer l'existence de Dieu et essaya de réhabiliter les vertus, les sciences et les arts. Alors, Billaud-Vareannes, Collot-d'Herbois, Barère, frémirent de voir la fin du gouvernement révolutionnaire ; ils se réunirent à tous les représentants qui, dans leurs missions, avaient fait couler le sang (...). Et lorsque Robespierre osa laisser entrevoir à son tour qu'il fallait que le régime des proconsuls se terminât, qu'il fallait faire justice des hommes impurs qui avaient rendu la Révolution odieuse dans les provinces, il trouva l'échafaud."

Dr Michel CSANYI

(*) cf l'article que j'avais consacré au siège de Toulon dans le n° 45 de l'Incorruptible



BREVES

Poème

Nos amis des ROSATI ont récemment récompensé les lauréats de leur concours annuel de poésie, consacré cette année aux « Visages du Nord ».

Nous avons été heureux d'apprendre que le second prix a été attribué à Jean CALBRIX de St Jacques sur Darnetal pour ce sonnet intitulé :

ROBESPIERRE

*Dans la ville d'Arras, creuset des beaux esprits
Naquit un bel enfant, de belle intelligence.
C'était alors l'instant où dans la décadence
Sombrait la monarchie et son dur mépris.*

*Un Voltaire, un Rousseau avaient dans leurs écrits,
Exalté l'âme neuve à la neuve espérance.
Robespierre aspira pour la nouvelle France
A ce monde nouveau dont il était épris.*

*Marat, Couthon, Saint Just suivirent son exemple,
Mais de vils charognards l'observaient dans le temple.
Ils avaient spolié les nobles de leurs biens,*

*Et pour masquer leur vol, effacer tout indice,
Tramèrent un complot exécrable, oh, combien !
Et thermidor faucha le juste et la justice*

REVUES

Un siècle d'études révolutionnaires (1907-2007)

Sous ce titre, le dernier numéro des AHRF (Annales Historiques de la Révolution française) est entièrement consacré aux cent ans d'activités de la Société des Etudes Robespierristes fondée en 1907 par Albert Mathiez.

Abonnement (32 €) et vente au numéro (14 €) Librairie Armand Colin.

Histoire et engagement avec Claude MAZURIC

160 pages des « CAHIERS D'HISTOIRE » (Revue d'Histoire critique) sont consacrées à un long entretien avec cet éminent spécialiste de la Révolution française auteur de nombreux ouvrages et par ailleurs connu pour son engagement politique.

Abonnement : 49 €

Le n°: 14 €

Cahiers d'Histoire

6 av. Mathurin Moreau 75167 Paris cedex 19



Yves ADAM secrétaire-adjoint complète le bureau de l'ARBR



Edmond Constant MATHON, sculpteur né à Arras en 1835, fut chargé en 1867 de la restauration d'une des façades très travaillées de l'Hôtel de ville. Il réalisa aussi des bustes et médaillons de personnalités arrageoises. On lui doit notamment ce médaillon de Robespierre



IRISH INDEPENDENCE : THE FRENCH HOPE !

Tel est le titre d'une plaquette d'une vingtaine de pages que notre secrétaire, le Dr Michel CSANYI, consacre au récit des projets et tentatives de débarquement en Irlande sous le Directoire, le Consulat et l'Empire. Ce sont des faits peu connus.

En Irlande, soumise à la domination anglaise, on vit la révolution française comme le soulèvement d'un peuple contre ses oppresseurs. On y fêta la prise de la Bastille la mort de Louis XVI et bien sûr la déclaration de guerre à l'Angleterre.

A Dublin fut créée une milice armée appelée Garde nationale, les boutons des uniformes étaient ornés d'une harpe (emblème de l'Irlande) ornée d'un bonnet phrygien. En 1792 le duc de Leinster avait fondé l'association des « Amis de la Constitution ».

C'est en décembre 1796 que partit de Brest la première expédition qui mobilisa 43 vaisseaux et 15 000 hommes commandés par le général Hoche secondé par le général Grouchy. L'insurrection de 1798 fut suivie d'une seconde expédition française.



Theobald Wolf Tone
père de l'indépendance
irlandaise

Le mot du trésorier

Vous le savez le 250^e anniversaire de la naissance de Robespierre a été l'occasion de nombreux événements. Ceux-ci ont généré des dépenses exceptionnelles pour notre association et l'ont amené à puiser dans ses réserves.

Aussi en ce début d'année nous comptons sur nos adhérents pour qu'ils renouvellent sans tarder leur cotisation que nous avons maintenue au même niveau que les années précédentes, laissant chacun en déterminer le montant. En vous remerciant de votre fidélité.

Olivier DUQUESNOY



VENTE DE LA FERME DU SIEUR DESOBRY À QUEUX

« L'an mil huit cent onze, le vingt neuf janvier onze heures du matin en la ferme occupée par le sieur Desobry, cultivateur demeurant à Montorgueil, commune de Queux, par suite d'affiches mises et déclarations faites où il a appartenu... Pierre Auguste Cousin, greffier de la justice de paix du canton d'Auxi le Château... a procédé à la vente et adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de quantité de meubles effets mobiliers, instruments aratoires, chevaux, vaches et autres bestiaux, grand fourrage et autres choses mobilières appartenant audit sieur Desobry, le tout aux charges et clauses suivantes : ... »

Elles tiennent en 7 articles précisant que les adjudicataires sont tenus : de payer en outre pour chaque article adjugé 20 centimes pour criage

de payer comptant les articles au-dessous de 3 francs

pour les articles au dessus de 3 francs, de payer 10 centimes par franc au dessus du principal le jour de la Saint Rémi

de payer 25 centimes pour criage pour vingt francs par cheval, pour dix francs pour chaque vache

de payer en espèces d'or ou d'argent ayant cours dans l'Empire français d'enlever les objets adjugés en dedans du 10 février de fournir bonne et solvable caution »

Le bétail

6 juments de 3 à 10 ans, dont une aveugle, avec leur collier pour 1 315 francs soit 219 francs l'une (Pour chaque jument il y a chaque fois 2 cultivateurs qui se déclarent acquéreurs solidaires)

3 vaches pour 78 francs, 5 génisses à 56 francs l'une, et 1 veau de lait pour 10 francs.

3 cochons à 42 francs l'une

10 paires de poules à 1 franc 20 centimes la paire

Le matériel

Un chariot avec sa benne à blé pour 120 francs, un chariot monté avec planche pour 60 francs.

Une charrette avec... (mot illisible) à la Malboroug pour 180 francs.

Un binot avec son fer pour 12 francs, un tombereau pour 2 francs 95 centimes, un rondeloir pour 3 francs.

La vente n'étant pas terminée le 29 janvier elle a repris dans la grange le lendemain dès 10 h.30.

Les récoltes

12 lots de cent (bottes) de blé à 49 francs le lot, en moyenne, 16 lots de cent d'avoine à 50 francs le cent 50 bottes de foin pour 33 francs et 12 lots de cent bottes de foin de trèfle ou de sainfoin

300 bottes de warat de vesce à 20 francs le cent

Un demi-cent de fagots pour 4 francs ,68 centimes, 32 dizeaux de branches et 4 monts de gros bois

12 lots de 10 décalitres de blé à 13 francs le décalitre

Au total la vente a rapporté 3 554 francs 74 centimes.



INVENTAIRE, LE 24 NOVEMBRE 1811, DE LA MAISON DE LA VEUVE MOREL

1° Dans la maison

Une crémaillère, une pelle, un... (mot illisible)



Trois chaises, deux bois de lit garnis chacun d'une paire de draps, une paillasse, une couverture, un traversin de paille.

Une petite potière garnie de 15 assiettes de faïence, un gobelet, deux petites bouteilles de verre, une écuelle de terre, un plat, une jatte aussi de terre, deux pots à fendre défectueux, un plateau cerclé, six cuillers d'étain, une louche à pot en bois à serpe.

Une table à pied, une poêle à frire, un mauvais garde-manger.

Une garde-robe à deux battants ne possédant qu'un jupon d'étoffe à barre, un corset d'indienne, un bonnet rond, un mouchoir de cou, deux chemises, une paire de bas de fil et une mauvaise paire de souliers, le tout à usage de la défunte laissé en évidence.

2° dans le grenier : 50 bottes de lin roui, 15 bottes de fanelles de chanvre, 3 fagots.

3° dans la cour il ne s'est rien trouvé.

4° dans le jardin : ne s'y est également rien trouvé.

Réalisée par les « Amis de Robespierre », l'exposition en 25 panneaux illustrés LE PAS DE CALAIS SOUS L'EMPIRE est disponible gratuitement pour les établissements scolaires.



IPNS
Les Amis de Robespierre
Maison des Sociétés
62000 Arras
Resp. publication : C. Lescureux
robspierre-62@orange.fr

LES HOMMES DE 1789 ET LEURS HEROS ANTIQUES : MALENTENDUS ET CONTRE SENS (Suite)

PERICLES (499-429 av JC) fondateur de la démocratie ? Les bases en existaient dans Athènes avant lui, mais il la porta à son zénith : les citoyens s'assemblaient tous et délibéraient pour voter les lois, les pouvoirs publics renouvelés sans cesse et tirés au sort, l'ostracisme exilant pour dix ans les apprentis dictateurs, les juges élus : de quoi faire rêver les révolutionnaires. Certes, mais qui était citoyen ? Ni les femmes, ni les étrangers domiciliés (les métèques), ni les esclaves, une multitude. Et parmi eux, qui exerçait effectivement ses droits ? Rarement les paysans des cantons éloignés, pas du tout les prolétaires envoyés dans les colonies ou les îles ou sur les côtes égéennes, si bien qu'aux meilleurs moments, l'assemblée du peuple réunissait de 4 à 5 mille présents sur une population d'au moins 150 000 âmes. Sans compter les périodes de réaction où les privilégiés faisaient priver de leurs droits les 2/3 ou les 3/4 des citoyens.

Mais l'Athènes de Périclès était aussi un état féroce impérialiste. Par pressions économiques, politiques, parfois par la force, elle avait groupé le nombre de cités égéennes dans une « ligue » dont son gouvernement orientait l'action et utilisait sans vergogne les cotisations. C'est ainsi que les fonds prélevés sur les « alliés » sous prétexte de défense commune financèrent cet embellissement de la capitale sur l'Acropole que nous admirons encore. Aussi cette fédération composite ne put résister aux défaites que provoqua son appétit de conquêtes (Sicile) aux assauts de Sparte (guerre du Péloponnèse (431-404 av JC) ni à l'annexion de la Grèce par la Macédoine (336 av JC).

Nous boirons la cigüe : une expression fréquente dans les discours et les articles entre 1789 et 1795, par allusion à l'exécution pénale par le poison, en vigueur dans Athènes. Souvent, pour insister sur sa détermination à l'ultime sacrifice, on ajoutait les noms des deux plus célèbres condamnés à la cigüe, Socrate et Phocion. Il ne s'agit pas ici d'examiner si ces deux sentences étaient ou non moralement justifiées, mais si ces deux exemples correspondent vraiment à l'engagement révolutionnaire de ceux qui les invoquaient.

SOCRATE (470-399 av. JC) vivait pendant cette guerre du Péloponnèse qui opposa dans tous les pays grecs les oligarques groupés autour de Sparte aux démocrates soutenant Athènes. Quelles que soient les idées qu'il diffusait dans la population, force est de constater qu'elles furent considérées

par les démocrates athéniens comme démobilisatrices de la défense nationale et responsables en partie de la défaite. Son disciple préféré **Alcibiade** avait été l'initiateur du désastre de Sicile, il avait trahi dans tous les sens, tandis qu'un autre noble de l'entourage socratique, **Critias** fut le leader du régime dit des 30 tyrans imposé par l'occupant spartiate pour abolir la démocratie et réprimer les résistances dans le sang. Aussi après la libération et le rétablissement du gouvernement légal, Socrate fut-il considéré, à tort ou à raison, comme l'inspirateur de la réaction. En plus, pendant son procès, il éprouva le besoin de narguer la justice populaire. Plusieurs autres de ses élèves de premier plan font aussi penser que son enseignement politique n'allait pas dans le sens de la démocratie : **Xénophon**, noble et partisan fanatique du système spartiate, et le grand **Platon**, dont les lois et les projets constitutionnels justifient la hiérarchie des classes ; lorsqu'il fut appelé pour les mettre en œuvre, ce fut au service d'un gouvernement réactionnaire, celui de **Dion** à Syracuse.



« Il ne faut pas boire la liberté toute pure » a-t-il écrit. A la fin de sa vie, il sympathisa à l'asservissement de la Grèce par le roi de **Philippe de Macédoine** dont les buts affichés (Pacte de Corinthe) étaient le conservatisme social, le refus du partage des terres, de l'abolition des dettes et des libérations d'esclaves en vue de la révolution. Car pour tous, Socrate, Xénophon, Platon, l'esclavage est naturel, juste, nécessaire, et s'y ajoute chez **Aristote**, une pointe de racisme : « Le barbare (c'est-à-dire le non-grec) est né pour être esclave ».

PHOCION (402-317 av JC) était un vieux maréchal sans victoire qui avait lié sa carrière politique aux occupants macédoniens, prônant le retour à la terre, contrariant sans relâche les partisans de la démocratie et de l'indépendance, approuvant les répressions sanglantes dont les victimes s'appelaient entre autres, Démosthène et Hypéride. Au moment où la gauche avait repris les pouvoirs dans Athènes, il fut jugé pour sa collaboration et ses crimes par un tribunal populaire où siégeaient, un comble ! des femmes et des esclaves. Comment a-t-il pu devenir un héros pour les révolutionnaires de 1789 ? Sans doute parce que **Plutarque** l'a beaucoup encensé.

Injustement oubliés : Et cependant il ne manque pas dans l'histoire grecque de martyrs dont les Français de 1789 auraient pu se recommander, des dirigeants populaires qui tenteront d'appliquer le programme permanent des classes laborieuses, abolition des dettes, partage des terres, libération d'esclaves.

A suivre

Jean GOUELLAIN

COMMENT AUGUSTIN ROBESPIERRE FIT LIBÉRER JEAN ROUSSEL ET 800 DÉTENUS

Jean ROUSSEL, de Noroy-le-Bourg, district de Vesoul, est détenu à la maison de réclusion de Gray, pour avoir : 1° Refusé de monter la garde. 2° Fréquenté des ci-devant seigneurs. 3° Donné des marques de fanatisme.

Jean-Baptiste ROUSSEL, gros laboureur, le père du prisonnier, comparait devant le Comité de Surveillance révolutionnaire de Noroy.

Augustin ROBESPIERRE, Représentant du Peuple en mission (1) dans le département de Haute-Saône ? assiste à cette réunion.

Le père du prisonnier déclare :

« Peut-on faire un crime à mon fils de n'avoir pas monté la garde alors que je suis infirme et hors d'état de travailler et qu'il m'a remplacé dans son service ce peut attester l'officier qui commande la garde.

S'il a fréquenté M... ci-devant seigneur et subdélégué, c'est que je suis son fermier et ayant des affaires avec lui concernant le domaine que M... possède à Noroy et que j'exploite encore avec et mes fils.

On lui reproche des erreurs de fanatisme mais tout le monde sait qu'il y a une grande différence entre un superstitieux et un contre révolutionnaire. Il n'a jamais tenu le moindre propos contre la constitution au contraire s'y est toujours conformé. Lors de la dernière levée il s'est fait remplacer par un bon sujet, pour la raison seule que je suis hors d'état de travailler et qu'en le laissant partir pour l'armée sans avoir labouré ma famille était ruinée.

Lors de la première levée j'ai engagé un de mes fils et il est mort à Mayence, lors du siège.

Mon second fils est dans l'armée du Rhin qui aide à terrasser les ennemis de République, ce n'est pas ainsi que se comportent les familles ennemies de la Révolution. Le plus grand crime de mon fils est d'avoir, à la sollicitation de quelques prêtres fanatiques, manqué d'assister quelquefois à la messe, cette erreur est celle que le système philosophique actuel méprise. Si mon fils Jean fut coupable, son repentir a précédé sa punition et sa douleur qui l'accable dans sa prison c'est de se voir privé du plaisir d'être réuni à ses concitoyens pour se réjouir avec de la profonde tranquillité qui règne à Noroy.

Voilà citoyens la pure vérité et si la détention n'excite pas la pitié envers Jean Roussel, jetez les yeux sur le besoin pressant que sa famille en a, un père et une mère caduques, un frère au service de la République, un autre mort au siège de Mayence, un gros train de laboureur intercepté par l'absence du détenu et le bien général qui demande la culture des terres.

Citoyens prenant égard aux circonstances et à la vérité des faits énoncés donnez votre avis favorable à l'élargissement de Jean Roussel, ou du moins, renvoyant l'exposant par devant le Représentant du Peuple, déclarez que vous n'êtes pas opposés à ce que Jean Roussel soit mis en liberté et ce sera justice et humanité »

« Vu la présente requête, le comité de surveillance révolutionnaire de Noroy-le-Bourg déclare qu'il n'a aucun pouvoir concernant l'élargissement demandé, en conséquence renvoie l'exposant et la présente par devant le représentant du peuple, le 1^{er} pluviôse de l'an 2... Signé à la minute, le président les membres et le secrétaire »



« Vu par nous Représentant du Peuple dans le département de Haute-Saône, considérant que le détenu avait deux frères aux frontières dont l'un est mort à Mayence et considérant le grand âge de son père et de sa mère et la nécessité de cultiver les terres, que le détenu a pu être égaré par des opinions religieuses qui ont ravagé la commune de Noroy, arrêtons que Jean Roussel sera mis en liberté et qu'il sera sous la surveillance spéciale du Comité de surveillance, chargeons l'agent national du district de Gray de l'exécution. »
Signé à la minute : ROBESPIERRE

Cet arrêté est l'un des 53 que prit Augustin Robespierre en mission en Haute-Saône, du 1^{er} au 20 pluviôse an II, 3 mois avant thermidor. Les AHRF (2) ont largement rendu compte de cette mission, mais avant elles, en 1850, l'écrivain Charles NODIER (3) qui était à Vesoul en même temps que le jeune Robespierre raconte ces séances des sociétés populaires à l'issue desquelles « 800 détenus d'opinion furent rendus à la liberté. L'aspect de la ville changea en un moment. Elle offrit le tableau d'une fête. Les cris de Vive Robespierre se firent entendre partout »

Comme l'écrit Albert Mathiez : « Quiconque lira ces documents, sans parti pris, n'aura pas seulement une vision très directe de ce que fut la Terreur dans les départements. A la légende inepte et mensongère qui présente les Robespierre comme des hommes de sang, nous ne cesserons d'opposer la vérité sans phrases, telle qu'elle sorte toute nue des actes authentiques

Christian LESCUREUX

1-Envoyé en Haute-Saône, Doubs et Jura par arrêté du Comité de Salut public du 6 pluviôse an II. C'est sa seconde mission
2-Annales Historiques de la Révolution Française T. VII. Pages 310 et suivantes
3-Portraits de la Révolution et de l'Empire T. I. Collection IN-TEXTE Taillandier. Pages 202 et suivantes

Un révolutionnaire Saint-Polois : MARTIAL JOSEPH HERMAN (suite)

Le 18 germinal, alors qu'il était ministre de l'Intérieur, Herman refusa pour son frère une place dont il ne le croyait pas digne. Il écrivit à l'agence des Lois qui voulait le mettre à la tête d'un bureau, une lettre qui se terminait par ces mots :
« Vous comme moi ne devons connaître que la chose publique. J'exige donc qu'il ne soit employé (sic) qu'en second. Salut et Fraternité »

Quelque temps plus tard, ce même frère ayant sollicité auprès de lui d'être rattaché au bureau d'envoi des lois, il refusa à nouveau :

« Tu dois savoir, dit-il, qu'un fonctionnaire n'a ni parent ni amis. Il ne voit que la chose publique. Sous ce rapport, je ne te crois pas capable de diriger un bureau d'envoi... »

Ce qui fera dire à Mathiez : *« Ces démocrates regardaient les fonctions publiques comme des devoirs à remplir avec scrupule. Ils avaient horreur du soupçon de camaraderie. Ils fermaient leur cœur à toutes les suggestions étrangères au bien public, à celles de l'amitié, à celles même de la parenté. Avaient-ils une nomination à faire, un emploi à donner, ils ne s'inquiétaient que du mérite et des titres du candidat. Le « piston » n'avait sur eux aucune prise. Ah ! que la République était belle en l'an II ! »*



Le 1^{er} prairial an II, il adressait aux employés des bureaux des administrations civiles dont il était le Commissaire, une lettre de laquelle nous tirons ces quelques phrases mais qu'on aimerait reproduire en entier :

« Camarades, le matériel des bureaux vient d'être organisé, mais il faut surtout que le moral se monte en même temps.

La République exige de nous, activité, pureté dans notre conduite ; ce sont des devoirs qu'il faut remplir avec scrupule.

Celui qui n'est ni probe ni inquiet sur ses devoirs n'est point un patriote.

Celui-là ne me paraîtrait donc pas un ami de la liberté et ne mériterait pas de servir la chose publique, qui machinalement viendrait tous les matins à son bureau parce que l'heure a sonné, pour laisser voir qu'il y a paru, ou pour y brocher, sans intérêt, quel-

qu'E apparence d'ouvrage...

La révolution donne le bonheur à quiconque veut le fixer auprès de soi. Il est dans l'accomplissement de ses devoirs, point du tout dans les plaisirs ordinaires.

Amour de la patrie, assiduité et goût dans ses fonctions, la pensée que les opérations d'une administration première, dans laquelle on est employé influent sur toute la République, contribuent à l'ordre général de la société, à la satisfaction et au mieux être de tous les citoyens...

... la manière d'être de l'homme, dans le système de la nature, est de se tenir droit... »

En proposant pour les expéditionnaires employés dans les bureaux un salaire minimum de 2,400 livres, il fait les observations suivantes :

« Les emplois sont pour des patriotes, des pères de famille.

Les denrées sont chères.

Les traitements pourront être réduits plus tard, sans souffrance pour les personnes, et par conséquent sans injustice ; ce n'est pas dans les classes inférieures qu'il faut porter l'économie.

C'était un des vices essentiels de l'ancien régime... »

Et que dire de ces idées qui nous ramènent à la formule concernant autrefois une hypothétique société communiste, à savoir *« de chacun selon ses possibilités, à chacun selon ses besoins... »* et qu'il exprime à propos de l'écart des salaires :

« Au règne de l'égalité, peut-on laisser exister une disproportion énorme entre deux hommes qui, rapprochés de la nature par le système républicain, sont présumés n'avoir qu'à peu près les mêmes besoins.

Les talents ! dira-t-on. Sans doute il est permis d'y avoir égard ; mais faut-il graduer par des nuances presque insensibles et le talent et le salaire ?

Celui qui a plus de talents doit trouver son excédant de jouissance dans ce même talent, et non le chercher dans une augmentation de traitement.

L'on se doit à la République dans l'état où l'on est, avec les facultés plus ou moins développées.

Après ces réflexions, ne trouvera-t-on pas juste cette gradation de 2,400, 4,000, 6,000 livres ? pourrait-on ne donner que 1,800 livres, ou même 2,000 livres à un père de famille qui souvent a plus d'enfants que le commis à 4,000 livres, et travaille ordinairement dans le fait deux heures de plus par jour.... »

(A suivre)

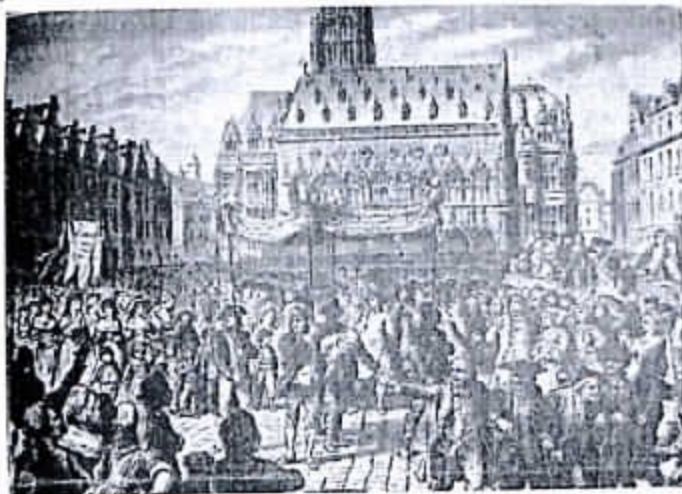
Jacqueline GRIMAULT

ROBESPIERRE À ARRAS EN OCTOBRE 1791

En octobre 1791 Maximilien Robespierre, redevenu simple citoyen (1), revient pour la seule fois à Arras d'où, le 16 octobre, il écrit à son ami Duplay menuisier rue St Honoré à Paris chez qui il loge depuis trois mois.

Mon cher ami,

...Depuis Bapaume, plusieurs officiers des deux corps, joints à une partie de la garde nationale d'Arras, qui étaient venus à ma rencontre, me reconduisirent à Arras, où le peuple me reçut avec des démonstrations d'un attachement que je ne puis exprimer, et auquel je ne puis songer sans attendrissement ; il n'avait rien oublié pour me le témoigner, une multitude de citoyens étaient sortis de la ville à ma rencontre ; à la couronne civique qu'il m'offrirent, ils en joignirent une pour Pétion (2) ; dans leurs acclamations ils mêlaient souvent à mon nom celui de mon compagnon d'armes et de mon ami. Je fus surpris de voir les maisons de mes ennemis et des aristocrates (qui ne paraissaient ici que sous la forme ministérielle et feuillantine (3) ; les autres ont émigré), illuminées sur mon passage, ce que je n'ai attribué qu'à leur respect pour le vœu du peuple. Huit jours auparavant on avait fait les mêmes préparatifs parce que j'étais attendu pour ce temps là.



Manifestation populaire à Arras

Dans l'une ou l'autre occasion la municipalité (4), qui est de l'ordre des feuillants, n'avait rien épargné pour s'opposer à la démarche du peuple et des patriotes : « *Quand ce serait le roi, disait-elle ingénieusement, on n'en ferait point autant ; quand nous avons été installés nous a-t-on rendu les honneurs ?* »

Je n'étais pas plutôt entré chez moi qu'elle envoya les alguazils de la police éteindre les lampions, ce qui ne fut pas partout exécuté.

Le lendemain un autre désordre s'introduisit dans la ville : les gardes nationales de l'Oise arrivèrent à Arras où ils devaient passer pour se rendre à leur destination ; ils dansèrent sur la place publique en chantant des airs patriotiques et vinrent chez moi en faisant retentir les airs d'acclamation extrêmement désagréables pour l'oreille d'un feuillant. Il n'est point arrivé d'autre malheur.

Les gardes nationales cantonnées dans ce pays sont vues de très mauvais œil par l'aristocratie ministérielle ; elles se répandent dans les villages d'alentour pour prémunir les habitants des campagnes contre les insinuations dangereuses des prêtres réfractaires (5) qui font un mal incalculable ; elles raniment partout le patriotisme languissant. Je ne doute pas que l'on continue de faire tout ce qu'on pourra pour les dégoûter ou s'en défaire.

Nous avons, sur notre route, trouvé les auberges pleines d'émigrants. Les aubergistes nous ont dit qu'ils étaient étonnés de la multitude de ceux qu'ils logeaient depuis quelque temps...

Je me propose de ne pas rester longtemps dans cette terre sainte : je n'en suis pas digne ; je ne la quitterai cependant pas sans regrets ; car mes concitoyens ne m'y ont procuré jusqu'ici que les plus douces jouissances : je m'en consolerais en vous embrassant.

Veillez bien présenter les témoignages de ma tendre amitié à Mme Duplay, à vos demoiselles (6) et à mon petit ami. N'oubliez pas non plus je vous prie de me rappeler au souvenir de La Coste et de Couthon (7).

- (1) La Constituante s'étant séparée le 30 septembre 1791, Robespierre n'est plus député mais jouit d'une grande popularité dans tout le pays et d'une forte influence au Club des Jacobins.
- (2) Pétion Jérôme, fut avec Robespierre, dont il était l'ami, ovationné par la foule lors de la dernière séance de la Constituante. Il sera en novembre 1791 élu maire de Paris. Député girondin sous la Convention il fut condamné, s'enfuit et se suicida le 30 prairial an II
- (3) La fuite du roi à Varennes le 21 juin 1791 avait provoqué peu après une scission au sein des Jacobins. Le club des Feuillants regroupa ceux qui innocentèrent le roi, comme La Fayette et les frères Lameth. Les « ministériels » (proches de l'exécutif nommé par le roi) et les « Feuillants » pour Robespierre se situent à droite.
- (4) Tout récemment élu (au suffrage censitaire, les pauvres étant exclus) le maire Charles Brassart, député sortant de la Constituante, était du club des Feuillants. Il remplaçait les précédents maires d'Arras tous deux nobles.
- (5) Dans l'Artois profondément catholique ils furent particulièrement nombreux, et actifs contre révolutionnaires sous l'influence de Mgr de Conzié, bientôt réfugié à Coblenz auprès du Comte d'Artois, futur Charles X.
- (6) Elisabeth qui épousera le conventionnel frévillain Lebas, et Eléonore, prétendument fiancée de Robespierre.
- (7) L'un des plus fidèles amis de Robespierre exécuté avec lui le 10 thermidor an II